

N°2021-02 du 04/03/2021

Issac : point de situation

## **APLD, SHIFT, Congés imposés au Bâtiment 35, Budget CSE-E 2021, Sur-complémentaires, FO fait le point !**

### APLD

Si FO n'a pas signé le projet d'accord concernant l'application de l'APLD chez ArianeGroup c'est pour deux raisons essentielles :

1. **Nous étions contre l'application unilatérale de l'APLD**, notamment dans les secteurs sous tension comme les Achats, la Supplychain, l'Informatique, les Ressources Humaines, le service paie, etc...
2. **Nous étions pour limiter l'impact de l'APLD**, notamment sur les plus bas salaires.

La présentation de la mise en place de l'APLD faite lors du CSE-E Extraordinaire du 01 mars 2020 ne nous a pas rassurés :

Dans notre périmètre, Issac-Brest-Biscarrosse, ce sont 240 salariés qui seront touchés, d'un à trois jours par mois.

FO, toujours à votre côté, restera vigilant sur la mise en œuvre de cette DUE (Décision Unilatérale de l'Entreprise). N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté.

### SHIFT

Le projet SHIFT, dont la réorganisation en cours n'est qu'un élément, est en cours de déclinaison dans les différentes instances.

**Comme tout projet, cette réorganisation doit bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de l'ambition de notre Direction Générale. Pour cette raison, votre syndicat FO a défendu et voté une expertise sur les Risques psycho-sociaux (début prévu dans les prochains jours).**

**Sur Issac :**

- 3 salariés concernés par un changement de site,
- 1 400 salariés concernés par un changement de sigle,
- 16 salariés concernés par la perte du rôle de manager dont 10 du fait de la suppression de l'entité hiérarchique existante,
- 9 salariés concernés par une prise de fonction managériale,
- 423 salariés concernés par un changement de manager dont :
  - 199 avec un manager présent sur le même site
  - 224 avec un manager localisé sur un autre site
- 47 salariés concernés par un changement de Direction.

## SHIFT (SUITE)

### Sur Brest :

- 0 salarié concerné par un changement de site,
- 200 salariés concernés par un changement de sigle,
- 0 salarié concerné par la perte du rôle de manager,
- 1 salarié concerné par une prise de fonction managériale,
- 49 salariés concernés par un changement de manager dont :
  - 28 avec un manager présent sur le même site
  - 21 avec un manager localisé sur un autre site
- 8 salariés concernés par un changement de Direction.

## CONGÉS IMPOSÉS AU BÂTIMENT 35

Depuis le 18 juin, **avec une autre OS, votre équipe FO intervient régulièrement** auprès des services RH (aux niveaux local et central) concernant les congés imposés au mois de mai 2020 pour les salariés du bâtiment 35.

En effet, des dysfonctionnements sur la procédure prévue par l'accord, notamment en termes de délai de prévenance et d'absence de trace écrite, ont été relevés.

**Les services RH viennent de nous donner raison, la société re-créditera donc :**

- **5 jours de congé à 8 salariés**
- **3 jours de congé à 4 salariés**

FO reste au service de tous les salariés !

## BUDGET CSE-E 2021

Le budget du CSE-E 2021 a été présenté et voté le jeudi 18 février 2021.

Il a été adopté avec 12 voix pour (**FO/CFDT**) et 10 abstentions (CFE-CGC/CGT).

Cet exercice n'est jamais facile et cette année, il a été particulièrement difficile notamment à cause des incertitudes liées à la crise sanitaire mais également à l'application de l'APLD et des départs volontaires dont personne n'en connaît aujourd'hui les impacts sur la subvention patronale.

Ce budget reste équilibré malgré les activités non réalisées en 2020 et l'autofinancement que les responsables des sections ont voulu pour 2021.

Le bureau a voulu apporter plus de transparence avec une meilleure ventilation des salaires des salariés administratifs du CSE-E mis à disposition des sections.

**Les élus gestionnaires ont souhaité mettre en avant pour 2021 les sections Social & Prévoyance, Culture, Enfance et Brest mais aussi l'externalisation du restaurant.**

**Pour plus de renseignements sur ce budget et les nouvelles prestations prévues, contactez vos élus FO.**

## SUR-COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Le projet du CSE-E est de proposer, à partir du second semestre 2021, une, ou plusieurs sur-complémentaires subventionnées au même titre que l'option B de Malakoff-Humanis (promesse FO de campagne).

L'objectif est de donner le plus grand choix possible aux salariés, grâce à une offre de sur-complémentaire plus large afin de mieux se protéger.

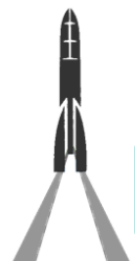
### **Pour FO là est l'essentiel !**

Pour mémoire, vous bénéficiez déjà d'un contrat obligatoire de bon niveau dont ArianeGroup subventionne 60% des cotisations ce qui garantit un socle commun de couverture.

**FO soutient et défend donc le choix des gestionnaires du CSE-E**, de laisser à chacun le choix de mieux se protéger au même titre de choisir ou non de bénéficier des autres activités du CSE-E comme les vacances familiales & enfants, la restauration...

**Chacun doit avoir le choix : c'est bien de l'équité !**

**Pour FO, le CSE-E n'a pas vocation à faire uniquement que de la redistribution !**



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



fo ariane group



fo\_arianegroup



Ouvriers – Techniciens - Agents de Maîtrise – Ingénieurs & Cadres  
FO toujours à vos côtés pour vous écouter, vous défendre et vous accompagner

